Le tribunal de commerce de Lyon a choisi le projet porté par la PME française GAUSSIN / **T :** 03.84.46.13.45 (siège social à Héricourt/Haute-Saône), société qui conçoit des produits et services innovants dans le domaine du transport et de la logistique et le groupe japonais Macnica pour reprendre NAVYA (siège social à Villeurbanne/Rhône, CA 10,2 M€, 280 salariés), expert des systèmes de conduite autonome, en redressement judiciaire depuis le 1er février. La co-entreprise reprendra 70 % de l'effectif de Navya, soit 143 emplois en France et 6 à Singapour. L'administrateur judiciaire va procéder à 58 licenciements. www.navya.tech www.gaussin.com www.macnica.com